

DIRECTION DES ACTIONS
DE L'ETAT

ARRAS, le 12 MARS 1984

7 mars 1984

Bureau de la Coordination des Services
Extérieurs de l'Etat

Réf. à rappeler : AE - CSE

Téléphone : (21) 55.22.62

Poste :

62020 ARRAS CEDEX

LE PREFET, COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE
DU DEPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Chevalier de la Légion d'Honneur,

VU le décret n° 71.858 du 19 décembre 1971, pris pour l'application de la loi n° 70.1219 du 23 décembre 1970, modifiant et complétant la loi du 31 décembre 1913 sur les monuments historiques ;

VU l'avis émis dans sa réunion du 10 février 1984 par la Commission départementale des objets mobiliers.

VU l'arrêté préfectoral n° 82.10.60 du 15 Novembre 1982 ;

SUR la proposition de M. le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais

A R R E T E

ARTICLE 1er - Les objets mobiliers ou immeubles par destination désignés ci-après sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire à la liste des objets mobiliers classés.

ARRAS.

Cinq pierres sculptées représentant des mascarons et des personnages en buste identifiés autrefois comme pouvant être Jean sans Peur, Philippe-le-Bon et Maximilien ou Charles Quint. Demi-reliefs ; pierre blanche. XVIe siècle.

Propriété de l'Association diocésaine. Ces pierres qui proviennent du mur de clôture du terrain de sport situé rue Baudimont (section BH, parcelle 74) ont été démontées en 1983 et déposées au musée d'Arras.

AUMERVAL. Eglise paroissiale Saint-Maur.

1. Porte de la sacristie faisant office de confessionnal. Bois peint en faux bois ; ferrures. XIXe siècle. Hauteur : 1,93 m. Longueur : 0,845 m.
Choeur.
2. Cloche. Bronze. Fondue en 1920 par Armand Blanchet (Paris). Poids : 109 kgs.
Clocher.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton d'Heuchin, p. 705.

BARLIN. Eglise paroissiale Saint-Pierre.

1. Meuble de sacristie. Chêne mouluré, chevillé et verni. Fin du XVIIIe siècle ? . Hauteur : 2,02 m. Longueur : 1,30 m. Profondeur : 0,80 m.
Sacristie.
 2. Saint Sébastien. Statue. Chêne sculpté et polychromé. XVIe siècle. Hauteur : 1,30 m.
Chapelle latérale nord du choeur, mur est, sur une console.
 3. Epitaphe de Lambert Auxenfans, curé de la paroisse, décédé le 2.2.1728. Plaque en pierre de Tournay ; inscription gravée et rehaussée de blanc. XVIIIe siècle. Hauteur : 1,15 m. Longueur : 0,86 m.
Chapelle latérale nord du choeur, scellée dans le mur est.
- Rappel : la cloche (1788) est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

BOURS. Eglise paroissiale Sainte-Austreberthe.

1. Autel et retable. Marbre. XIXe siècle.
Nef, bas-côté nord, adossé au mur est.
2. Sainte Austreberthe. Statue. Chêne. Fin du XVIe ou début du XVIIe siècle. Hauteur : 1,00 m.
Nef, sur une console fixée sur le dernier pilier nord des grandes arcades.

3. Christ en croix. Statue. Bois sculpté. XIXe siècle. Hauteur : 1,60 m environ. Envergure : 0,90 m environ.
Choeur, mur est.
4. Vierge à l'Enfant. Statue. Chêne polychrome. XVIIIe siècle.
Hauteur : 1,07 m.
Nef, sur une console fixée sur le dernier pilier sud des grandes arcades.
5. Epitaphes de Jacques Willay, décédé le 9.4.1679, et de son épouse. Pierre de Tournay ; inscription gravée. XVIIe siècle.
Hauteur : 1,60 m. Longueur : 1,00 m.
Nef, scellée dans le mur ouest, derrière les fonts baptismaux.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton d'Heuchin, p. 719-720.
6. Cloche. Bronze. Fondue par P. Drouot en 1888. Poids : 623 kgs.
Clocher.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton d'Heuchin, p. 719.

Rappel : la chaire de 1637 et trois tableaux du XVIIIe siècle représentant Agar et Ismaël, le Sacrifice d'Abraham et la Vision de Saint Hubert sont classés parmi les monuments historiques par arrêté du 12.7.1912.

BRUAY-EN-ARTOIS. Eglise Saint-Martin.

1. La Résurrection du Christ avec les donateurs, Oudart de Renty, seigneur de Bruay, Embry, etc..., et sa femme, Marie de Récourt de Licques. Haut-relief. Pierre blanche. Milieu du XVIe siècle. Longueur : 0,53 m. Hauteur : 0,53 m.
Déposé à la sacristie.
2. Saint évêque. Statue. Bois. XIXe siècle. Hauteur : 1,20 m.
Rez-de-chaussée de la tour, contre le mur ouest.
Rappel : la cloche de 1726 est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

DROUVIN-LE-MARAIS. Eglise paroissiale.

1. Autel latéral sud (avec le gradin et l'emmarchement). Bois sculpté et mouluré, peint en marron et rehaussé de dorure. XVIIIe siècle. Hauteur de l'autel : 0,94 m. Longueur : 1,55 m.
Nef, angle sud-est.
2. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois et plâtre, doré et polychromé. XIXe siècle. Hauteur sans le socle et la couronne : 0,82 m.
Nef, retable de l'autel latéral sud.

EPS. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Chaire. Chêne. XVIIIe siècle.
Nef, adossée au mur sud.
2. Cinq blochets de la voûte lambrissée de la nef. Bois sculpté. Début du XVIe siècle. Longueur : 0,65 m environ. Largeur : 0,25 m environ.
3. Console. Pierre blanche sculptée. XVIe siècle. Longueur : 0,67 m. Profondeur : 0,45 m.
Nef, scellée dans le mur sud.
4. Christ en croix. Statue. Bois décapé. XIXe siècle. Hauteur : 1,20 m environ. Envergure : 1,00 m environ.
Choeur, mur est.
5. Epitaphes d'Antoine Garson, bailli de la vicomté d'Eps, décédé le 23.12.1624, et de son épouse, Marie Lescouble. Pierre de Tournay. XVIIe siècle. Hauteur : 1,20 m. Longueur : 0,74 m.
Nef, scellée dans le mur sud.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 5, canton d'Heuchin, p. 746-747.

Rappel : la cloche (1786) est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 20.9.1943.

GOSNAY. Eglise paroissiale Saint-Léger.

1. Maître-autel, tabernacle et emmarchement. Bois sculpté et mouluré, peint et rehaussé de dorure. XVIIIe siècle (style Régence). Longueur de la table de l'autel : 2,20 m.
Choeur.
2. Groupe de trois stalles ; le prie-Dieu manque. Chêne teinté et verni. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,985 m. Longueur : 2,40 m.
Choeur, contre le mur nord.
3. Fauteuil de célébrant. Bois sculpté et mouluré ; garniture en velours. XVIIIe siècle (style Louis XV). Hauteur : 0,86 m. Largeur : 0,61 m. Profondeur : 0,44 m.
Choeur.
4. Deux chaises d'officiant. Bois tourné ; garniture en velours. XIXe siècle. Hauteur : 0,92 m. Largeur et profondeur : 0,435 m.
Choeur.
5. Crucifixion avec donateur. Tableau. Huile sur toile. Vers 1787. Longueur : 2,45 m.
Choeur, mur est.
Inscription en bas à gauche : "DONO Dns VALCENARUM 1787".
6. Sainte Germaine (ou sainte Marguerite). Tableau. Huile sur toile. Début du XIXe siècle. Hauteur : 1,55 m. Longueur : 1,06 m.
Nef, accroché au mur ouest.
7. Saint Jean-Baptiste. Tableau. Huile sur toile. Début du XIXe siècle. Hauteur : 1,54 m. Longueur : 1,06 m.
Rez-de-chaussée de la tour, accroché au mur nord.
8. Vierge à l'Enfant. Statuette. Bois doré et polychromé (statuette et couronnes). XVIIIe siècle. Hauteur : 0,50 m environ.
Choeur au-dessus du tabernacle du maître-autel.
9. Anges adorateurs. Deux statues. Bois sculpté et doré. XVIIIe siècle.
Choeur, sur le gradin supérieur du maître-autel.

10. Vierge à l'Enfant. Statue. Bois teinté et verni. XIXe siècle.
Hauteur : 1,10 m environ.
Nef, angle sud-est, sur une console.
11. Saint Joseph. Statue. Bois teinté et verni. XIXe siècle.
Hauteur : 1,00 m environ.
Nef, angle nord-est, sur une console.
12. Christ en croix; Vierge et saint Jean. Groupe sculpté. Bois teinté et verni. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur de Saint Jean : 1,70 m environ.
Nef, fixé au mur nord.
13. Calice. Vermeil et argent repoussé et ciselé. XVIIIe siècle.
Hauteur : 0,26 m.
Sacristie.
14. Bénitier. Marbre brun veiné. XVIIIe siècle ? Longueur : 0,69 m.
Profondeur : 0,54 m. Hauteur : 0,15 m.
Nef, mur ouest, côté sud.

Rappel : la cloche de 1634, les deux panneaux peints du XVIe siècle représentant la Nativité et le Couronnement de la Vierge ainsi qu'une statue du XIVe siècle de la Vierge à l'Enfant sont classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 11.5.1897, 4.1.1915 et 20.9.1943.

HAILLICOURT. Eglise paroissiale Notre-Dame.

1. Lambris du chœur (y compris la porte de la sacristie). Bois mouluré peint en marron. Vers 1840. Hauteur du lambris : 4,00 m environ.
Chœur.
2. Deux autels latéraux avec leur retable. Bois teinté et ciré, rehaussé de dorure (retables) ; bois peint en blanc, rehaussé de dorure (autels). Fin du XVIIIe siècle (autels) ; 1851 (retables et tabernacles).
Nef, angles nord-est et sud-est.
3. Chaire. Bois sculpté, peint en faux bois et rehaussé de dorure. Fin du XVIIIe siècle.
Nef, fixée au second pilier sud des grandes arcades.

4. Deux groupes de quatre stalles. Bois mouluré, sculpté et verni. 1858, par Faubon, menuisier à Arras. Hauteur du prie-Dieu : 1,01 m. Profondeur : 1,30 m. Longueur de chaque groupe : 3,50 m environ.

Choeur.

5. Reliquaire de la Vraie Croix. Bois peint, rehaussé de dorure et incrusté de glaces. XVIIIe siècle (style Louis XV). Hauteur : 0,915 m. Envergure : 0,41 m.

Sacristie.

Rappel : la cloche (1584) et les fonts baptismaux (1539) sont classés parmi les monuments historiques par arrêté du 18.5.1908.

HESDIGNEUL-LES-BETHUNE. Eglise paroissiale Saint-Denis.

1. Saint Pierre. Statue. Bois tendre, doré et polychromé. XVIIIe ou XIXe siècle. Hauteur avec le socle : 0,86 m.

Nef, mur nord, extrémité est, dans une niche.

2. Saint Denis. Statue. Bois doré et polychromé. XVIIIe ou XIXe siècle. Hauteur avec le socle : 0,80 m environ.

Choeur, pan latéral nord du chevet, sur une console.

3. Christ en croix. Statue. Chêne polychromé. XVIIe siècle ? Hauteur : 1,00 m environ. Envergure : 1,00 m environ.

Choeur, pan central du chevet.

4. Christ en croix. Statue. Bois (?) polychrome. XIXe siècle. Hauteur : 1,30 m environ.

Nef, arc triomphal.

5. Saint évêque. Statue. Bois tendre, polychromé et rehaussé de dorure. XIXe siècle. Hauteur : 1,30 m. Largeur de la base : 0,33 m.

Nef, mur ouest, côté nord, dans une niche.

6. Bénitier. Grès. XVIe siècle. Hauteur : 0,19 m. Largeur : 0,33 m. Profondeur : 0,29 m.

Rez-de-chaussée de la tour, scellé dans le mur nord.

7. Chrismatoire. Argent. Exécuté vers 1724. Hauteur : 0,13 m. Diamètre : 0,045 m.

Sacristie.

8. Calice. Argent doré. Après 1838, exécuté par H. Puche. Hauteur : 0,312 m. Diamètre de la coupe : 0,09 m.

Sacristie.

9. Cuve des fonts baptismaux. Pierre blanche. XVIIe siècle ?
Longueur de la cuve : 0,70 m.

Nef, angle nord-ouest.

Rappel : la dalle funéraire à effigie en relief de Jean de Béthune (+ 1636), les médaillons provenant de l'ancien cloche et deux panneaux peints représentant la Légende de Sainte Ursule et l'Annonciation, la Pentecôte et le Couronnement de la Vierge (XVe siècle), sont classés parmi les monuments historiques par arrêtés des 11.5.1897 et 18.5.1908.

HOUCHAIN. Eglise paroissiale Saint-Omer.

1. Deux serrures : serrure de la porte située au rez-de-chaussée de la tour et ouvrant sur l'escalier ; serrure de la porte située à l'extrémité ouest du collatéral nord de la nef.
Ferrerie. XVIIIe siècle.

2. Saint évêque (saint Eloi). Statue. Bois sculpté et doré. XIXe siècle. Hauteur : 1,20 m environ.

Nef, mur ouest, sur une console.

3. Ciboire. Argent. Exécuté à Paris entre 1798 et 1809. Hauteur : 0,30 m.

Sacristie.

4. Reliquaire (reliques de saint Omer). Bronze et cabochons. XIXe siècle. Hauteur : 0,322 m. Largeur : 0,109 m.

Sacristie.

5. Pierre de fondation de François Tournel, décédé le 31.4.1590.
Plaque de marbre blanc peinte en marron. Fin du XVIe siècle.
Hauteur : 0,51 m. Longueur : 0,56 m.

Nef, scellée dans le mur sud, extrémité est.

Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 2, canton d'Houdain, p. 35.

6. Epitaphes de Marie-Madeleine Carpentier, décédée en 1698, et de membres de sa famille. Pierre de Tournay. XVIIIe siècle. Longueur : 1,12 m. Largeur : 0,78 m.

Dans le pavage du débarras situé à l'extrémité ouest du collatéral nord.

Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 2, canton d'Houdain, p. 35-36.

Rappel : la cloche de 1678 et les fonts baptismaux sont classés parmi les monuments historiques par arrêté des 18.5.1908 et 20.9.1943.

HUCLIER. Eglise paroissiale Notre-Dame.

1. Niche. Pierre blanche sculptée. XVIe siècle. Hauteur : 1,35 m. Longueur : 0,88 m.

Choeur, pan nord du chevet.

2. Encensoir. Cuivre repoussé et argenté. Début du XIXe siècle. Hauteur : 0,275 m. Diamètre du pied : 0,08 m.

Choeur.

Rappel : le maître autel et le retable sont classés par arrêté du 12.5.1944.

MAREST. Eglise paroissiale Sainte-Austreberthe.

1. Tabernacle. Bois mouluré et sculpté, peint, rehaussé de dorure. Epoque Régence ; provient de l'ancien maître-autel. Hauteur : 0,80 m. Longueur : 0,90 m.

Déposé à la tribune.

2. L'Assomption. Tableau. Huile sur toile ; bois mouluré (cadre). XIXe siècle. Hauteur : 1,20 m. Longueur : 0,70 m.

Tribune, fixé au mur ouest.

3. Christ en croix. Statue. Chêne décapé. XVIIe ou XVIIIe siècle. Hauteur : 0,90 m environ.

Choeur, fixé sur une croix au pan central du chevet.

4. Vierge à l'Enfant. Statue. Chêne polychrome. Début du XIXe siècle. Hauteur de la statue : 0,67 m. Hauteur du socle : 0,21 m.

Tribune, dans la niche nord.

5. Cloche. Bronze. Fondue en 1836 par Gorlier.

Clocher.

Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton d'Heuchin, p. 825.

PREDEFIN. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Maître-autel et retable. Pierre sculptée et peinte. 1876, par Auguste Brehion, sculpteur à Lisbourg. Hauteur : 5,50 m environ. Longueur de la table d'autel : 2,50 m.

Choeur.

2. Vierge à l'Enfant. Bois dur sculpté. XVIIIe siècle. Hauteur : 0,65 m.

Déposé au presbytère de Lisbourg.

Inscription sous le pied : F.P. SAVARY. M^T AR/PENTEVR A BOMY// M. MTE. PRVVO/V.D. FONTAINE.

3. Portes des tabernacles des autels latéraux. Bois sculpté et décapé. XIXe siècle. Hauteur : 0,39 m et 0,37 m. Longueur : 0,255 m et 0,215 m.

Nef, autels latéraux.

4. Bénitier. Marbre brun veiné. XIXe siècle. Hauteur : 0,18 m. Longueur : 0,55 m.

Nef, scellé dans le mur ouest.

5. Epitaphe de Jeanne-Adrienne Ponche, épouse d'Henry Brocquet, décédée le 15.12.1750. Marbre blanc. XVIIIe siècle. Losange de 0,51 m de côté.

Déposée dans la sacristie.

Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton d'Heuchin, p. 859.

6. Cloche. Bronze. Fondue en 1890 par P. et Ch. Drouot. Poids : 257 kgs.

Clocher.

Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, canton d'Heuchin, p. 859.

PRESSY. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Ciboire. Argent (coupe et couvercle) ; métal argenté (noeud et pied) ; décor ciselé. Exécuté à Paris entre 1798 et 1809. Hauteur : 0,225 m.

Sacristie.

Inscription sous la coupe : "DE PARTZ DE PRESSY"-

Rappel : la cloche (1559) est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 12.7.1912.

RUITZ. Eglise paroissiale Saint-Maurice.

1. Maître-autel, tabernacle et emmarchement à deux degrés. Marbre polychrome ; bronze doré (porte du tabernacle). Première moitié du XIXe siècle. Longueur de la table de l'autel : 2,80 m.

Choeur.

2. Confessionnal. Chêne sculpté, ajouré et verni. Fin du XIXe ou début du XXe siècle.

Nef, adossé au mur sud.

3. Chaire. Chêne sculpté et verni. Fin du XIXe ou début du XXe siècle.

Nef, adossée au mur nord.

4. Crucifixion. Tableau. Huile sur toile. XIXe siècle ? Hauteur 2,00 m environ. Longueur : 1,40 m environ.

Nef, fixé au mur ouest.

5. Fonts baptismaux. Marbre polychrome ; métal (couvercle). XIXe siècle. Hauteur sans le couvercle : 1,02 m.

Nef, angle nord-ouest.

6. Ciboire. Vermeil (coupe et couvercle) ; cuivre doré (tige et pied). Exécuté entre 1809 et 1819. Hauteur : 0,28 m.

Choeur, dans le tabernacle du maître-autel.

Rappel : les quatre médaillons représentant les évangélistes sculptés en bas-relief sont classés parmi les monuments historiques par arrêté du 20.4.1913 ; la statue de la Vierge à l'Enfant du XVIIIe siècle est inscrite sur l'inventaire supplémentaire par arrêté du 9.11.1972.

PRESSY. Eglise paroissiale Saint-Martin.

1. Ciboire. Argent (coupe et couvercle) ; métal argenté (noeud et pied) ; décor ciselé. Exécuté à Paris entre 1798 et 1809. Hauteur : 0,225 m.

Sacristie.

Inscription sous la coupe : "DE PARTZ DE PRESSY"-

Rappel : la cloche (1559) est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 12.7.1912.

RUITZ. Eglise paroissiale Saint-Maurice.

1. Maître-autel, tabernacle et emmarchement à deux degrés. Marbre polychrome ; bronze doré (porte du tabernacle). Première moitié du XIXe siècle. Longueur de la table de l'autel : 2,80 m.

Choeur.

2. Confessionnal. Chêne sculpté, ajouré et verni. Fin du XIXe ou début du XXe siècle.

Nef, adossé au mur sud.

3. Chaire. Chêne sculpté et verni. Fin du XIXe ou début du XXe siècle.

Nef, adossée au mur nord.

4. Crucifixion. Tableau. Huile sur toile. XIXe siècle ? Hauteur 2,00 m environ. Longueur : 1,40 m environ.

Nef, fixé au mur ouest.

5. Fonts baptismaux. Marbre polychrome ; métal (couvercle). XIXe siècle. Hauteur sans le couvercle : 1,02 m.

Nef, angle nord-ouest.

6. Ciboire. Vermeil (coupe et couvercle) ; cuivre doré (tige et pied). Exécuté entre 1809 et 1819. Hauteur : 0,28 m.

Choeur, dans le tabernacle du maître-autel.

Rappel : les quatre médaillons représentant les évangélistes sculptés en bas-relief sont classés parmi les monuments historiques par arrêté du 20.4.1913 ; la statue de la Vierge à l'Enfant du XVIIIe siècle est inscrite sur l'inventaire supplémentaire par arrêté du 9.11.1972.

SACHIN. Eglise paroissiale Saint-Jean-Baptiste.

1. Confessionnal. Bois teinté et verni. XIXe siècle. Hauteur : 2,60 m. Longueur : 2,10 m.
Nef, encastré dans le mur sud.
2. Christ en croix. Statue. Bois doré. Début du XVIIe siècle.
Hauteur : 0,70 m environ.
Nef, fixé sur l'arc triomphal.
3. Christ en croix. Statue. Chêne (?) décapé. Première moitié du XIXe siècle. Hauteur : 1,40 m environ. Envergure : 1,10 m environ.
Choeur, mur est.
4. Bénitier. Grès. XVIIe siècle. Hauteur : 0,22 m. Longueur : 0,34 m.
Nef, angle sud-ouest, sur un piédestal.
5. Calice et patène. Vermeil. Exécuté après 1838. Hauteur : 0,305 m
Diamètre de la patène : 0,165 m.
Sacristie.
6. Ciboire. Argent. Exécuté après 1838. Hauteur : 0,255 m.
Sacristie.
7. Croix funéraire de J.-F. Nérée Debret, curé de Sachin. Fer forgé ; épitaphe gravée sur plaque en cuivre. XIXe siècle.
A l'extérieur, contre le mur sud de l'églisé.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, p. 862.
8. Cloche. Bronze. Fondue en 1840 par Gorlier. Hauteur : 0,50 m.
Clocher.
Inscription : cf. Epigraphie du Pas-de-Calais, t. 6, p. 862.

Rappel : la statue de saint Jean-Baptiste (XVIIe siècle) est classée parmi les monuments historiques par arrêté du 12.7.1912.

TANGRY. Eglise paroissiale Saint-Omer.

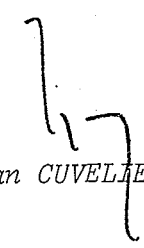
1. Maître-autel, tabernacle, expositoire tournant et retable avec le tableau de la contretable qui représente la Vierge et l'Enfant. Bois peint en marron, rehaussé d'argenture et de dorure ; sculpture d'applique ; huile sur toile (peinture). XVIIIe siècle ; remanié au XIXe siècle. Longueur de la table de l'autel : 2,40 m. Hauteur du tableau : 1,30 m environ. Longueur : 0,80 m environ.
Choeur.
2. Chaire (l'escalier a été supprimé). Chêne teinté et verni, rehaussé d'argenture et de dorure. XVIIIe siècle. Hauteur de la cuve et de son support : 1,80 m.
Nef, fixée au mur nord.
3. Confessionnal. Chêne teinté et verni. XVIIIe siècle. Hauteur : 3,00 m environ.
Nef, encastré dans le mur sud.
4. Deux autels avec leur retable. Bois teinté et verni. XIXe siècle. Longueur de la table de l'autel : 1,53 m.
Nef, angles nord-est et sud-est.
5. Fonts baptismaux. Grès ; couvercle en bois. Datés de 1699 sur la cuve. Hauteur : 1,10 m. Longueur de la cuve : 0,57 m.
Nef, angle sud-ouest.

ARTICLE 2 - Les propriétaires, gestionnaires, détenteurs, affectataires et dépositaires de ces objets sont tenus de ne procéder, sauf en cas de péril, à aucun transfert d'un lieu dans un autre sans avoir informé, un mois à l'avance, l'administration de leur intention ; de ne procéder à aucune cession à titre gratuit ou onéreux, réparation ou restauration de l'objet sans avoir informé, deux mois à l'avance, l'administration de leur intention.

ARTICLE 3 - Mr le Secrétaire Général de la Préfecture du Pas-de-Calais, Mr le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Pas-de-Calais, Mr le Conservateur des Antiquités et Objets d'Art du département, MM les Maires des communes intéressées sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

ARRAS, le 7 Mars 1984

Pour le PREFET,
COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE,
LE SECRETAIRE GENERAL,


Jean CUVELLIER